

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 18

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192333>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

piège... O filles d'Eve!... s'écria Henri avec un joyeux éclat de rire.

FIN

Onna prima refusäe.

Vo z'ai bin su oùi parlà dè cllia sociétà qu'on lâi dit : « La sociétà protétrice dâi z'animaux », que vo z'ein étès petétrè. C'est onna sociétà que baillè dâi primès ài tserrotons que ne bregandont pas lè tsevaux et ài vòlets que sont bons po lè bêtès. Po onna bouna sociétà, l'est onna bouna sociétà, et tadâi que tot lo mondo ein sényè, ào que tsacon fassè coumeint se l'ein étai, kâ fâ rudo maubin dè vairè mautraita onna pourra bite.

On gaillâ, on pou sans-quartier, arrevè on dzo tsi lo président dè iena dè clliao sociétà po recliamâ onna prima, et tegnâi à la man on pecheint dordon.

— Et qu'âi-vo fê, lâi fâ lo président, po avâi drâi à 'na prima ?

— Y'é sauvâ la viâ à n'on lâo.

— Et coumeint cein ?

— Eh bin, ye tegnè cé chaton, et y'aré pu éterti cé lâo, que n'arâi pas rebudzi ; n'avé qu'à lâi rolhâ su la téta, que cein m'êtai bin ézi ; mâ po ne pas lâi férè dâo mau, l'é épôâiri et s'est einsauvâ.

— Et qu'est-te que l'étai què cé lâo ?

— C'étai on lâo que vegrâi dè dévorâ ma fenna.

— Et vo volliâi onna prima po ne pas avâi tiâ et ni fê dâo mau à cé lâo ?

— Oi.

Lo président ruminè on bocon l'afférè dein sa téta, et repond :

— Eh bin, l'ami, su bin fatsi, mâ ne pu pas vo bailli la prima, kâ trâovo que vo z'êtes dza bin prâo recompeinsâ dinsè....

Parait que cé président n'êtai pas tant bin mariâ.

Les concerts à Paris. — Il y a à Paris 30 salles de concert, la salle Erard, la salle Pleyel, la salle Hertz, le Grand-Orient, la Société d'Horticulture, la Société de Géographie, les Chambres syndicales, pour ne citer que les principales.

Chacune de ces salles est le lieu et l'occasion d'un concert, tous les jours, pendant huit mois de l'année, soit pendant 240 jours environ.

Multipliez le nombre des jours *concertables* par le nombre des salles y consacrées, c'est-à-dire 240 par 30, vous obtenez le chiffre colossal de 7,200 concerts par an !

Cela suppose, dit un chroniqueur, sept mille bénéficiaires, artistes, professeurs ou compositeurs. Mettons les frais à cinq cents francs par concert, c'est trois millions six cent mille francs que ces malheureux jettent dans la circulation.

Ils en retirent quoi ? des bouquets fa-

nés et de sots compliments. Il y a des gens qui aiment ça.

Mot du dernier logographe : *Or-geul.* Ont deviné : MM. Wagner, Maillard, Dind, Emery, Rohrbach, Hôtel du Guillaume-Tell, Lausanne; Druey, St-Blaise; Bastian, Forel; Gerber, Marguerat, Lutry; Lassueur, Buttes; Monod, Vevey; Borgognon, Nyon; Orange, Piguet, Genève; Leuba, Côte-aux-Fées; Beck, Maispach; Boudry, Moudon; Régnier, Vich; Tinenbart, Bevaix; Galland, Auvernier; Vittel, Rolle; Favre, Romont; Victor Ginod, Ouchy; Sanguinède, Genève.

— La prime est échue à M. Lassueur aux Buttes.

Opéra. — Lundi 4 Mai, **Faust**, pour les adieux de la troupe lyrique de Genève, dont les quelques représentations sur notre scène ont fait grand plaisir.

A l'hiver prochain.

Atlas Stieler. — Les livraisons 28 et 29 de cette intéressante publication viennent de paraître à la librairie Benda, à Lausanne. Elles contiennent les cartes suivantes :

— 1^o La presqu'île des Balkans; — Archipel des îles Joniennes, etc, feuille 4; — 2^o Une superbe carte générale de l'Asie; — 3^o Le Nord et le centre de l'Asie; — 4^o Carte céleste avec indication en couleur des étoiles de première, deuxième, troisième grandeur; — 5^o Le Planisphère en projection de Mercator; — 6^o Carte générale de la Monarchie Austro-Hongroise, avec ses grandes chaînes de montagnes des Carpates et du Tyrol.

Recettes.

La *Science pratique* indique les recettes suivantes :

Contre les entorses, foulures, enflures, pour une cause quelconque. — Appliquez de suite, ou aussitôt que possible, un cataplasme fait avec de la cendre de bois et de l'huile de table. Le remède est infaillible.

Brûlures. — Aussitôt que la brûlure a eu lieu, appliquez dessus un morceau de charbon de bois froid, pendant 5 à 6 minutes. La douleur cesse aussitôt. Ce moyen ne manque jamais son effet si la peau n'est pas au vif.

Ces deux recettes, dit le journal cité, sont dues à l'une de nos abonnées qui les a éprouvées et les garantit.

Gouttes contre les maux de dents. — Faites préparer à la pharmacie les gouttes suivantes qui doivent, d'après l'auteur, calmer instantanément les maux de dents même violents : 2 gouttes coniine; 8 gouttes essence de canelle; 10 grammes alcool. Mettre dans la dent avec un peu de coton et se frotter la gencive.

Boutades.

Bébé est allé avec sa bonne voir son parrain, qui est chauve, mais dont la figure est couverte de barbe.

— Eh bien, dit la maman, tu as vu ton parrain ?

— Oui, petite mère, il est bien drôle, va, il n'a plus de cheveux qu'autour de la bouche.

Un officier chargé d'apaiser une émeute populaire et voulant nettoyer la place des mutins qui la remplissaient, dit à sa troupe :

« Tirez sur la canaille et ménagez les honnêtes gens. »

Chacun ne voulant pas faire partie de la canaille se retira, et l'émeute fut apaisée.

Sur la porte d'un homme de travail :

« Ceux qui viennent me voir me font honneur; ceux qui ne viennent pas me voir me font plaisir. »

Un toast à Belleville :

« Citoyens ! je bois à l'avenir, qui ne peut manquer d'arriver (bravos prolongés), et à l'abolition du passé, qui ne reviendra jamais (trépignements) ! »

Au jardin d'acclimatation, un monsieur fort laid accoste une jolie soubrette :

— Le pavillon des singes ? s'il vous plaît, mademoiselle.

La jeune fille, avec un large sourire :

— En prenant cette allée à droite, dans une minute, monsieur s'y trouvera.

Et le monsieur remercia poliment sans avoir rien compris.

Dans un café :

Poivreau est rêveur et murmure :

— C'est drôle, tout de même, quand on coupe son pain, il diminue; quand on coupe son vin, il augmente.

Cueilli dans une feuille d'annonces :

« On demande un homme sobre, comme scieur, à dix centimes le sac; s'adresser, etc. »

Entendu sur le marché au poisson :

— Cinq francs une petite truite comme ça !... Alors, combien voulez-vous que je la compte à ma maîtresse ?

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 26,75. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48, —. — Canton de Genève 3 %, à fr. 100,75. De Serbie 3 % à fr. 87,50. — Bari, à fr. 67, —. — Bartella, à fr. 44, —. — Milan 1861, à fr. 43, —. — Milan 1866, à fr. 12,75. — Venise, à fr. 26, —. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100, —. Port à la charge de l'acheteur. — Nous payons dès ce jour sans frais, les coupons d'obligations Nicolas 4 % au 1^{er} mai prochain. En vente la liste officielle du tirage de la loterie de Berne, ainsi que des billets de la 2^e série.

J. DIND & Co, Successeurs de Ch. Bornand.

(ancienne maison J. Guilloud)

4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.